

NOMBRE DE JOURS DE RTT POUR 2010 Pour les cadres au forfait

Conformément à l'annexe 3 de l'accord de réduction du temps de travail du 23 décembre 1999, le nombre de jours de RTT pour les cadres au forfait, est le suivant :

Nbre de jours dans l'année	Nbre de jours de travail convention	Journée de solidarité	Week-end	Congés payés	Jours fériés Chômés	Jours de RTT =
365	213	1	104	25	7	15

Dans le nombre de jours fériés chômés, le lundi de pentecôte est inclus.

80 O cs

AMAFI ■ 13, rue Auber ■ 75009 Paris

Téléphone : 01 53 83 00 70 ■ Télécopie : 01 53 83 00 83 ■ http://www.amafi.fr ■ E-mail : info@amafi.fr